

Le bilan de compétences

Quel objectif ?

Faire le point sur son parcours personnel et professionnel
Confirmer son potentiel / prendre confiance en soi
Impulser un changement

Pour qui ?

Pour des personnes qui ont besoin de faire un point sur leur vie professionnelle, de prendre du temps pour elles

Quelle durée ?

Diverses formules selon les prestataires, jusqu'à 24h (réparties sur 3 à 4 mois)

Différences avec le CEP

Accompagnement plus long : 24h contre 2 à 4h selon les objectifs
Objectifs différents : le CEP est un service qui accompagne sur la formalisation et l'appui à la mise en œuvre de projet, déjà plus ou moins réfléchis.



Deux dispositifs différents mais complémentaires !
Le bilan peut être mobilisé dans le cadre d'un accompagnement CEP.

Le bilan de compétences est une prestation finançable via :

- ➔ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ➔ Financement personnel
- ➔ L'entreprise dans le cadre d'un plan de développement des compétences
- ➔ Autres financements selon la situation (Pôle emploi, OPCO, entreprises par exemple)



Le CEP aide à clarifier l'objectif du bilan et au choix de l'organisme